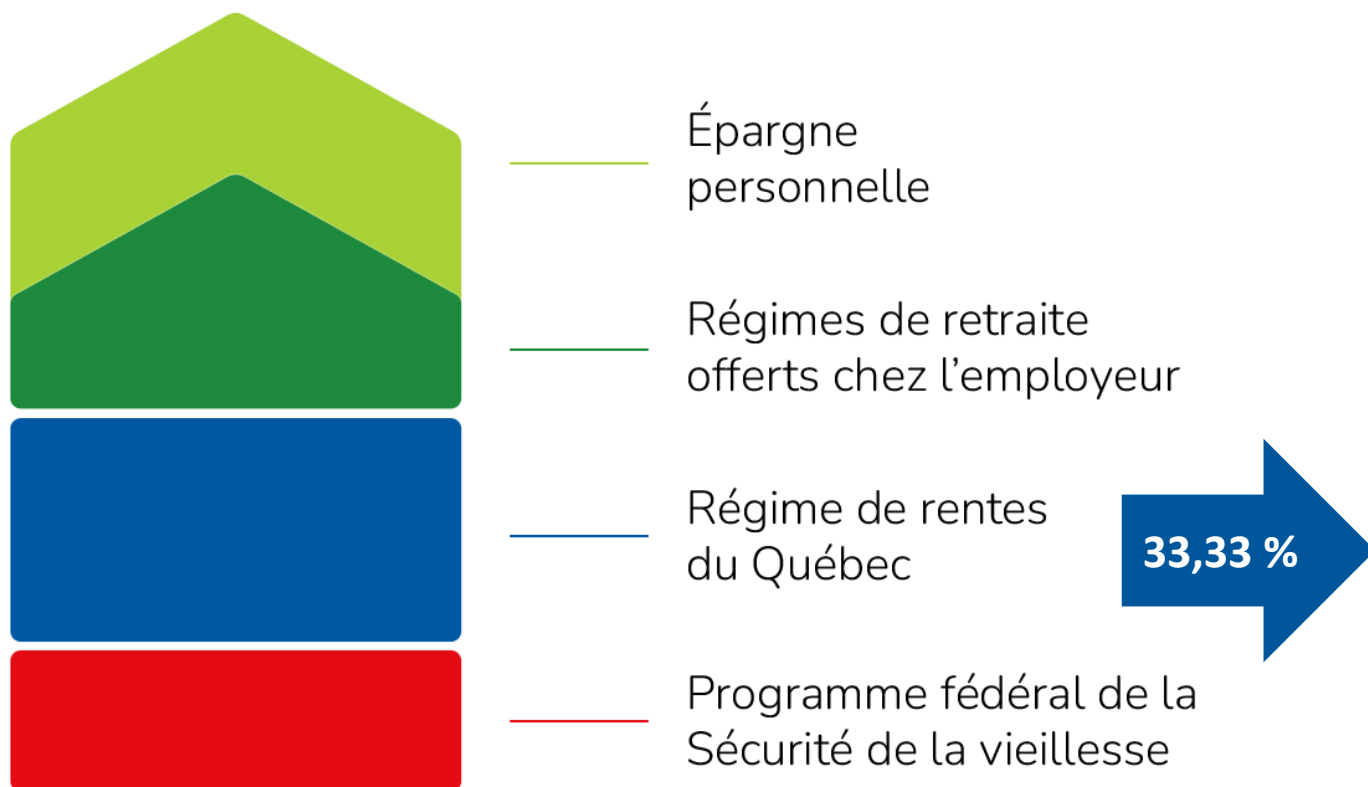


Retraite Québec

Les sources de revenu à la retraite



À la retraite, vous aurez besoin de **60 % à 80 %** de votre revenu annuel brut moyen des 3 dernières années de travail pour maintenir votre niveau de vie actuel.

Un taux de remplacement du revenu de 33,33 % sera atteint en 2065.

Les risques financiers liés à la retraite

**Longévité :**

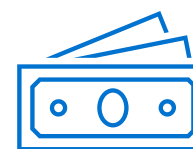
vivre plus longtemps
qu'on le pensait

**Inflation :**

diminution du
pouvoir d'achat

**Rendement :**

variation des revenus
de placement

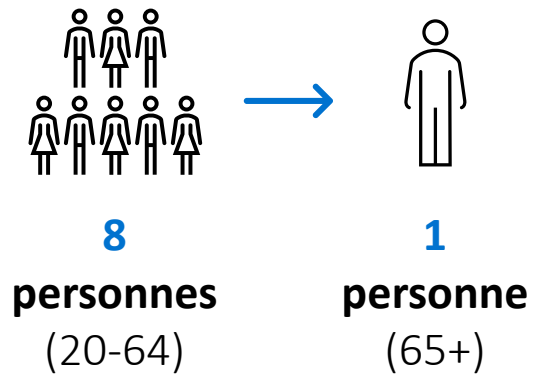
**Liquidité :**

avoir des fonds
disponibles pour
couvrir ses besoins
à court terme

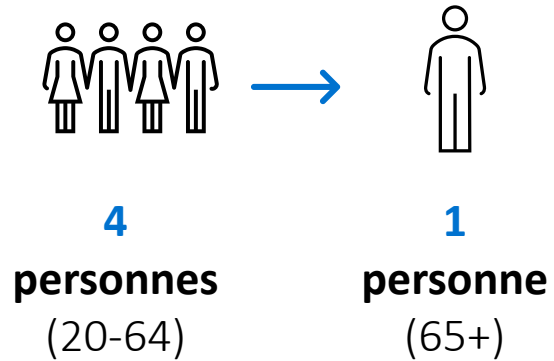
Régime en évolution

Vieillessement de la population

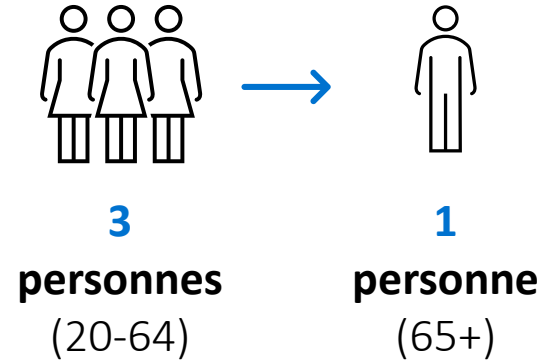
1966



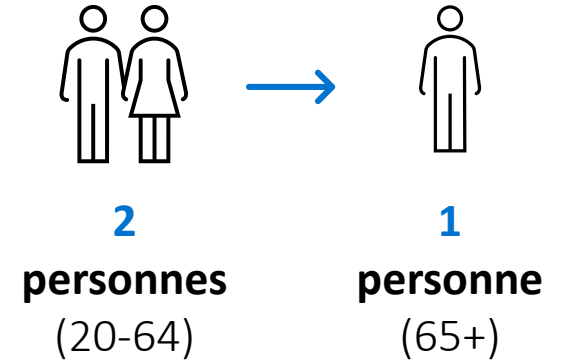
2013



2020



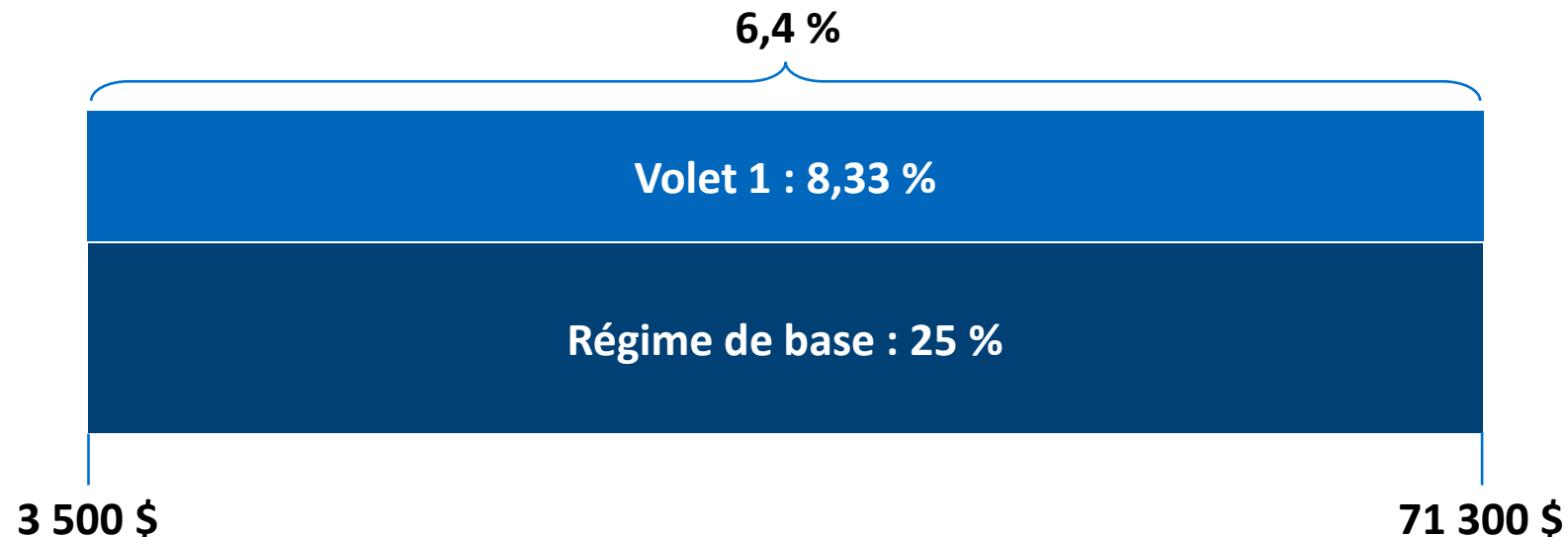
2030



Régime supplémentaire

Volet 1

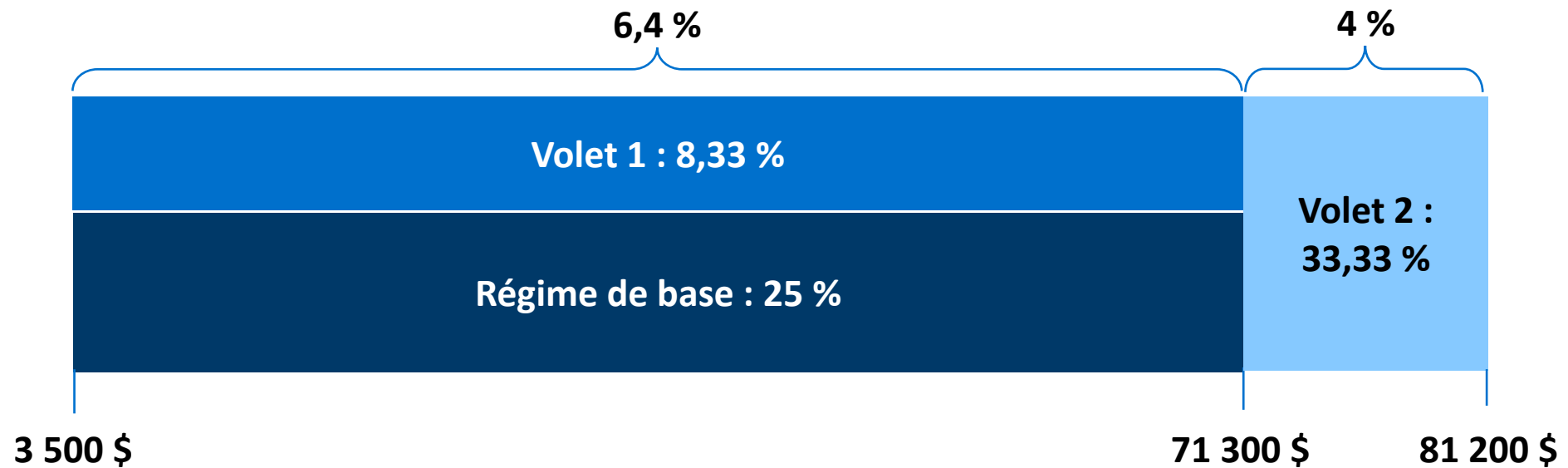
- Sur les revenus de travail compris entre 3 500 \$ et 71 300 \$ (maximum des gains admissibles)
- Augmenter graduellement de 1 % le taux de cotisation à partir de 2019
- Permettra une augmentation de 8,33 % du taux de remplacement du revenu



Régime supplémentaire

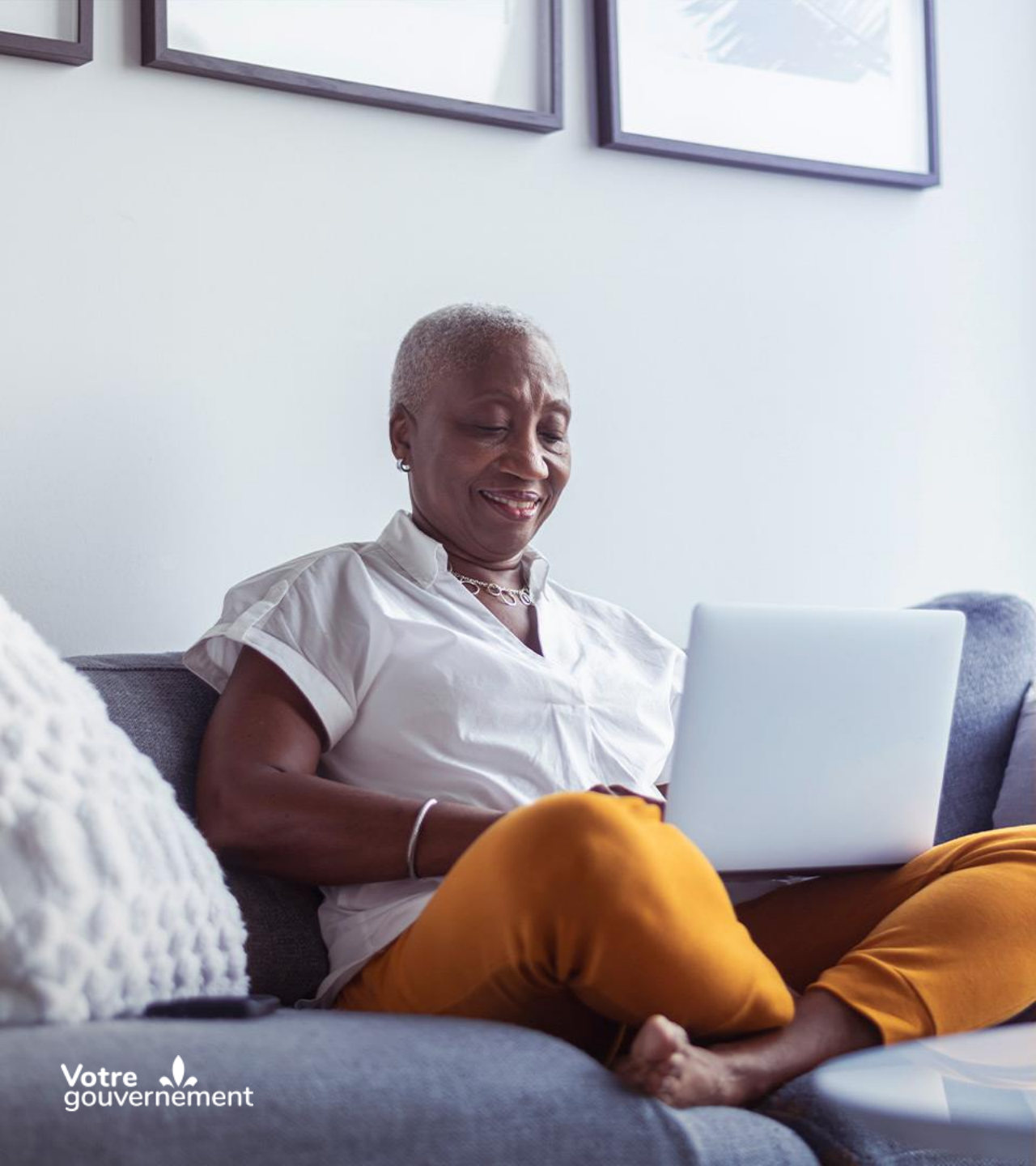
Volet 2

- Cotisation de 4 %
- Sur les revenus de travail compris entre 71 300 \$ et 81 200 \$



Modifications du Régime de rentes du Québec

- En vigueur depuis le 1^{er} janvier 2024
- Possibilité d'arrêter de cotiser au RRQ
- Protection du montant de la rente
- Arrêt automatique des cotisations à 72 ans
- Hausse de l'âge maximal pour pouvoir commencer à recevoir une rente de retraite



Possibilité d'arrêter de cotiser au RRQ

Conditions :

- Avoir 65 ans ou plus
- Recevoir sa rente de retraite

Permet :

- Avoir plus d'argent à court terme
OU
- Bénéficier d'un revenu de retraite plus élevé grâce au supplément à la rente de retraite*

* La rente de retraite et le supplément à la rente de retraite sont des revenus garantis à vie qui augmentent chaque année parce qu'ils sont réajustés au coût de la vie.

Si je choisis de ne plus cotiser au RRQ

Exemple	
Gains 2025	20 000 \$
— Exemption	3 500 \$
Gains cotisés	16 500 \$
× Taux de calcul des cotisations	6,4 %
Cotisations qui ne seront plus versées	1 056 \$

Si je choisis de continuer à cotiser au RRQ

Exemple	
Gains 2025	20 000 \$
— Exemption	3 500 \$
Gains cotisés	16 500 \$
× Taux de calcul des cotisations	0,66 %
Supplément par année	108,90 \$

Arrêt des cotisations

- Si vous êtes encore au travail après l'âge de 72 ans, vous arrêterez de cotiser au RRQ dès le 1^{er} janvier qui suit votre 72^e anniversaire
- Aucune démarche à effectuer : l'arrêt est automatique



Nouveau calcul pour protéger le montant de la rente après 65 ans

Protéger la rente de quoi?

- Des revenus plus faibles ou nuls qui feraient baisser la moyenne de gains utilisée pour calculer la rente

Pour qui?

- Les personnes qui souhaitent travailler à temps partiel après 65 ans
- Celles qui réorientent leur carrière vers un emploi moins payant
- Celles qui sont déjà à la retraite, mais qui préfèrent commencer à recevoir leur rente plus tard



Possibilité de repousser à 72 ans sa demande de rente

- Le montant de la rente d'une personne augmentera jusqu'à ses 72 ans, mais celle-ci pourra demander de l'obtenir plus tard

Pour qui?

- Les personnes en bonne santé qui souhaitent se protéger contre le risque de longévité et accroître leur sécurité financière

